

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 42

Artikel: La dzalosi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Viennent ensuite trois ou quatre enfants, les ilotes de cette profession, encore barbouillés de suie. Leurs guenilles sont ornées de morceaux de papier de diverses couleurs, et ils portent crânement les outils et attributs de leur profession.

De temps en temps la troupe fait halte, et tous se mettent à exécuter une danse dans laquelle le *Jack on the green* joue son rôle en faisant faire des pirouettes à la pyramide qui le couvre; puis la *dame de mai* se détache du groupe, sollicite la libéralité des spectateurs et des passants, en leur présentant sa grande cuiller, dont elle se sert avec adresse pour recevoir les dons des curieux qui regardent des fenêtres.

Il n'y a pas très longtemps encore que les ramoneurs de Londres étaient régalarés gratuitement le premier jour de leur fête. Une lady Montaigne avait l'habitude de donner à dîner dans son jardin, le 1^{er} mai, à tous les ramoneurs qui voulaient s'y présenter; et comme bien l'on pense, nul n'y manquait, car indépendamment du repas, qui consistait en rostbeef et en *plum-pudding*, la bonne dame faisait distribuer ensuite à chacun d'eux un schilling en guise de dessert. Mais la bonne dame est morte et sa générosité avec elle, au grand chagrin de ses protégés. On attribuait l'origine de cet acte de bienfaisance à une circonstance un peu romanesque. Un enfant, appartenant à la noble famille des Montaigne, avait, dit-on, été volé à ses parents, et au bout de quelques années le hasard l'avait fait retrouver dans le corps noir des ramoneurs, où il servait comme apprenti.

MADELEINE

par BERTHE BALLEY.

II

Neuf heures venaient de sonner à la cathédrale. On ne va point tard au bal en province, et M^{me} Goulard, avec un air noble et digne dans sa robe de soie noire ornée de dentelles, achevait devant son armoire à glace, de poser gracieusement sur ses cheveux ondulés une coiffure légère ornée de violettes de Parme.

La vieille dame, fort simple chez elle, tenait à être bien mise quand elle allait dans le monde. Redressant sa taille, elle se regardait complaisamment, se disant qu'elle n'était pas trop mal conservée et que la toilette seyait vraiment bien à tout âge.

Satisfaite de son examen, elle sonna sa vieille Françoise et s'informa si Mademoiselle serait bientôt prête.

— Oui, Madame, répondit la domestique, Julie (c'était la jeune femme de chambre) vient de me dire que Mademoiselle n'avait plus à prendre que son éventail et ses gants.

Elle achevait à peine de prononcer ces mots, que la porte s'ouvrit. Madeleine parut.

Résolue, ce soir-là, à subjuguier Georges, à l'amener enfin à exprimer ses intentions

d'une façon claire et nette, elle avait déployé, non sans résultat, toutes les ressources de la coquetterie féminine. Ses sourcils fins et bruns tranchaient sur sa peau blanche et fine, formant un contraste avec ses yeux noirs. Ses cheveux dorés, souples et abondants, retombaient sur ses épaules en boucles longues et soyeuses; ses dents ressemblaient à des perles dans un écrin de corail; sa robe blanche, décolletée, moulait son corps svelte et gracieux, laissant voir la rondeur de ses épaules et la naissance de ses seins; ses bras étaient superbes; enfin jamais Madeleine n'avait été plus belle!

Sa grand-mère fut éblouie!... Elle se réjouit d'avance, intérieurement, du triomphe, nullement douteux pour elle, de sa chère petite-fille.

Toutes deux partirent et arrivèrent bientôt au bal. En entrant dans la grande salle, brillamment illuminée, M^{me} Goulard constata, avec joie, que toute la société qui s'y trouvait réunie partageait son admiration pour Madeleine.

L'entrée de la jeune fille fit sensation; un murmure confus, mais flatteur, s'éleva de toutes parts, et le cœur de la grand-mère en éprouva un vif sentiment de plaisir et d'orgueil.

Le bel Olliott, jusque-là préoccupé, distraité, — on ne savait pourquoi, — flatté de ce succès, s'élança vers celle qui en était l'objet, pour la saluer, ainsi que sa grand-mère. Déjà il cherchait dans sa tête une phrase complimenter, — car chez lui, la spontanéité était rare, et il n'avait point, en outre, l'élocution très facile, — quand un mouvement se produisit à l'entrée du salon et attira son attention. La phrase qu'il allait dire resta suspendue à ses lèvres; oubliant l'invitation pour la prochaine valse qu'il se disposait à adresser à Madeleine, il ébaucha un salut rapide et suivit le flot des danseurs qui se portait vers les arrivants.

Une jeune fille blonde, gracieuse plutôt que jolie, au sourire fin et moqueur errant sur ses lèvres roses, entra, donnant le bras à un grand vieillard décoré, à l'air noble et imposant. C'était Suzanne Fréret, accompagnée par son père, qui, saluant la maîtresse de la maison, échangeait avec elle, avant de gagner la place que celle-ci lui désignait, les quelques mots d'usage.

A peine assise, la jeune fille chercha des yeux son amie et l'aperçut du côté opposé du salon. Oubliant les danseurs qui l'entouraient, sollicitant un quadrille, une polka ou une valse, elle lui adressa, de loin, un signe de tête affectueux. Chose singulière, au milieu de cette réunion nombreuse et animée, Suzanne crut distinguer, dans le regard de Madeleine, cette expression mélancolique et inquiète qu'elle lui avait déjà vue plusieurs fois.

Mais elle pensa s'être trompée, et, heureuse de se voir au bal, but de ses desirs, elle se leva, abandonnant sa taille souple à Olliott, qui s'était inscrit le premier sur son carnet pour la première valse, qu'on attaquait en ce moment.

Madeline aussi avait été invitée et valsait, mais avec un jeune homme sans importance, bon garçon, de bonne famille, sans fortune, et dont l'air gauche, timide,

embarrassé, joint à la danse fouguese, dépourvue de grâce, à la mèche de cheveux raides flottant sur son front et lui retombant sur les yeux à chaque mouvement, avait le don d'exciter les sourires discrets de la tapisserie.

A ce danseur en succéda un second, puis un troisième que la jeune fille accepta, espérant toujours que Georges se déciderait à l'inviter; mais après ces danses, durant lesquelles elle s'était courageusement efforcée de sourire, elle regagna sa place, en déclarant qu'elle était fatiguée et ne danserait plus.

Elle se sentait le cœur triste, plein d'amertume: non-seulement Georges ne l'invitait pas, mais il ne s'était même pas approché d'elle; il semblait, au contraire, l'éviter. Tout entier à Suzanne, qu'il comblait d'invitations et d'hommages, il paraissait n'avoir jamais connu Madeleine, n'avoir jamais songé à elle.

Cette désertion était trop complète pour n'être pas remarquée. Bientôt, dans le clan des mères, on se communiqua des réflexions à voix basse. L'air profondément affligé de la bonne grand-mère ne pouvait passer longtemps inaperçu. La souffrance concentrée de Madeleine, les pleurs qui brillaient dans ses yeux et qu'elle avait toutes les peines du monde à refouler, enfin l'expression si douloureuse de son beau visage faisaient mal à voir, et, quoique le monde, en général, soit un peu comme les enfants, sans pitié, toutes les mères ne purent se défendre d'un sentiment réel de commisération, de sympathie, pour cette jeune fille, si belle, si bonne, si intelligente, et si complètement délaissée par celui dont, jusqu'alors, elle avait pu se croire aimée.

Celles, surtout, qui n'avaient point de fortes dots à donner à leurs enfants soupirent profondément, plus disposées encore à la plaindre, à condamner ouvertement cet homme d'argent qui, après s'être pour ainsi dire déclaré à l'égard de Madeleine, sans souci de son mérite, de ses qualités, de ses charmes, incomparablement plus grands que ceux de M^{lle} Fréret, reportait sur cette dernière ses hommages, parce qu'elle était plus fortunée.

Faisant un signe à leurs filles, qui vinrent leur parler, ces dames compatissantes leur dirent quelques mots à l'oreille, et les jeunes filles, après un regard de pitié jeté à M^{lle} Goulard, s'approchèrent d'elle en souriant et lui adressèrent des paroles affectueuses, cherchant à lui faire oublier l'indifférence dont elle était l'objet. (A suivre.)

La dzalosi.

L'est on rudo affèrè què la dzalosi; et clliào que sont dzalào sont tant tormèintà qu'on dit que l'est onco pi que d'avai mau ài deints.

On gaillà, retso, mà avaro coumeint 'na pegnetta, avai marià onna galèza gaupa, bin dzeintià, et qu'avai tot po reindrè behirào on hommo. Eh bin, quand l'avai clliào qualità, se n'hommo etài mau conteint et adé à bordenà, kà l'etài dzalào, et ne poivè pas souffri dè vairè sa fenna dévezà avoué Pierro, Jacquiè ào Djan, cein qu'arrevavè onco

prâo soveint, kâ tot lo mondo la recrîavê, et coumeint l'étâi onna brava dzein et de bouna reincontra, tsacon trovavê dâo pliési à djasâ on bocon avoué, et cein minavê se n'hommo, que dévegnâi crouïo.

Après dou z'ans de mariadzo, lo bordon passâ l'arma à gautse, et s'ein allâ bin maugrà li, kâ l'avâi poaire que sa fenna se remettè la corda à cou; mâ l'êtio bio regrettâ, rein ne fe; et quand lo momeint de modâ fut quie, modâ.

Sa fenna passâ lè premi teimps de son vévadzo à lo pliorâ; kâ l'étâi se n'hommo et le l'amavê tot parâi quand bin lo lulu n'étâi pas coumoudo; et le gardâ lo vòlet et la serveinta po continuâ à travailli lo bin; mâ petit z'a petit lo chagrin passâ, et le fe cognessance d'on galé luron que se mette à la frequentâ po de bon. Mâ ào momeint iò l'allâvont fère babelhi lo menistrè, m'einlèveine se la veva ne reçâi pas pè la pousta onna lettra que la fe refrezenâ rein què de vairè l'adresse, kâ le recognessâi l'écre-toura de se n'hommo. Le l'âovrè ein gruleint, et le vâi que l'étâi bin de li. Ye lâi desâi que l'avâi vu du lè d'amont cein que se passâvè et que se l'avâi lo malheu de se remariâ, gâ! ye revindrâi tandi lo ne po lè teri pè lè pi dein lo lhi et que l'âo z'ein farâi vairè dâi grisès.

La fenna, tot époairiâ, montrè sta lettra à son preteindeint. Lo gaillâ, que n'étâi pas on benet et que ne craignâi ni çosse, ni cein, se met à recaffâ, rassuré la véva, et firont écrire lè z'annoncès.

Mâ lo leindéman de la premire de-meindze vaitsè, on outra lettra onco pe terribliâ, et dou dzo après, onco iena.

L'arrevâvont totès franco, avoué lo timbre. Stu coup, la pourra fenna s'é-poairè tot de bon, et après avâi dévezâ de l'affère avoué son preteindeint, qu'é-tâi on tot malin, le fe lo leindéman à son vòlet et à sa serveinta, après avâi medzi la soupa :

— Eh bin vouaiquie, peinsâvo de mè remariâ et de vo gardâ ti dou, kâ su conteinta de vo; mâ me n'hommo, qu'est moo, ne vâo pas ein ourè parlâ; m'a dza écri trâi lettrès du iò l'est, et coumeint ne lo vu pas chagrinâ, ne me remariéri pas, et totâ soletta, ne châi vu pas restâ. Ye vé don preindrè on grandzi et vé vo féré voutron comptô. Lo regretto, mâ vo pâodè féré voutrè mällès po déman né.

Ma fâi, cein ne fasâi pas l'affère dâo vòlet; qu'étâi mi quie què tsi leu, et lo lulu avouâ à la fenna que l'étâi li qu'avâi espédiyi lè lettrès; mâ que l'étâi lo maitrè que lè z'avâi écriès dévânt de mourir et que lâi avâi recoumandâ de lè mettrè à la pousta tsan iena, se le se remariavè. « Mâ ye peinsâvo, se fe po s'estiusâ, que vo volliavi prâo dévânâ que n'étâi pas li que lè z'einvoyivè. »

— Et pourquie ?

— Po cein que l'étâi trâo avâro po lào mettre on timbrè.

Adon tot s'espliquâ. On recaffâ de la poaire; la noce se fe; lo vòlet restâ et la véva fut benhirâusa avoué son galé.

MATINÉES-CONCERTS. — La Société pour le développement de Lausanne vient d'inaugurer les Matinées-Concerts qu'elle a organisées avec le concours de l'Orchestre de la Ville. Destinés surtout à la colonie étrangère, aux pensionnats et en général à toutes les personnes pouvant disposer de leurs journées, ces concerts auront lieu, durant l'hiver, les *lundis, mercredis et vendredis*, de 3 heures à 5 heures, dans les salles du Casino-Théâtre. Nous espérons que cette heureuse innovation rencontrera, auprès de toutes les personnes qui s'intéressent au développement de la ville de Lausanne, l'accueil qu'elle mérite — Des cartes de 12 concerts, à 5 fr., sont en vente dans les magasins de musique, chez MM Tarin, Roussey, libraires, L.-O. Dubois, Hering et Martin, Dubois frères, et dans les hôtels et pensions. Le prix d'entrée pour un concert est de 1 franc.

THÉÂTRE. — La troupe Scheler, qui a obtenu jeudi, sur notre scène, un si brillant succès, nous annonce pour dimanche une belle représentation : *La fille de Roland*, drame en 4 actes, et le *Testament de César Girodot*, comédie en 3 actes. Il y aura sans doute salle comble.

Solution. Mot en triangle syllabique de samedi. — Aucune réponse juste.

EL DO RA DO
DO RA DE
RA DE
DO

Mot en losange.

Mon Premier est toujours en jeu.

— Avec « pur » rime mon Deuxième.

— Quand mon Quatre paraît dans ce mois plein de feu, Claires on voit porter aux dames mon Troisième.

— Les auteurs favoris sont toujours mon Cinquième.

— Mon Six comme pronom possessif est cité.

— Enfin, mon Sept se trouve au milieu de l'été.

Prime : Une brochure

Boutades.

Dans un restaurant de septième catégorie, un client, après avoir lutté héroïquement de la dent, de la fourchette et du couteau contre un bifteck impénétrable, appelle le garçon :

— Est-ce du mulet ou du cheval ?

— Mais... monsieur ?...

— Ecoutez-moi, si c'est du mulet, je n'ai rien à dire, parce que cet animal est entêté; mais si c'est du cheval, je le trouve trop dur!

— On cause des dernières inondations.

M. Prud'homme s'écrie d'un ton sentencieux :

— Ah! si le feu est un horrible fléau, l'eau est bien plus terrible encore... car, l'incendie, ça s'éteint toujours... mais l'inondation jamais.

Un monsieur qui avait, l'autre jour, une affaire d'honneur sur les bras, appelle deux de ses amis. Et comme il est très peureux, il leur dit au moment d'aller sur le terrain : « Je vous donne pleins pouvoirs! et même si l'un de vous désire se battre à ma place, qu'il ne se gêne pas. »

M. de X... à son valet de chambre :

— Ah ça! pourquoi ne m'as-tu pas réveillé ce matin à 6 heures, comme je te l'avais dit ?

— M'sieu, j'ai pas osé!... M'sieu dormait!

Alphonse Karr, qui vient de mourir, était grand nageur. Un jour, à Etretat, sur le galet, un certain nombre de baigneurs racontaient leurs prouesses.

— Moi, disait un d'entre eux, je nage pendant une heure sans fatigue, je plonge pendant trois minutes et je fais la planche indéfiniment.

— Pardon, fit Alphonse Karr, mais, d'abord, savez-vous nager ?

Dans un petit restaurant :

— Garçon, combien de temps gardez-vous vos œufs ?

— Jusqu'à ce qu'on les mange !

Une dame, rencontrant une de ses amies, lui demande des nouvelles de son petit dernier :

— Assez bien, je vous remercie, mais ça n'a pas été sans peine; j'ai dû changer trois fois de nourrice; il dépérissait à vue d'œil.

— Oh! ce n'est pas étonnant, il est si difficile maintenant d'avoir du lait qui ne soit pas falsifié.

Un joli mot à propos de la vendange :

Un vigneron visitait l'autre jour sa vigne accompagné d'un marchand de vin qui pratique le frelatage sur une grande échelle, et auquel il faisait remarquer de superbes grappes. Le marchand de vin les regardait d'un œil malin, et, tout à coup, avec un bel élan du cœur :

— Ah! c'est ça qui est bon quand on en met dans le vin!

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET
Agendas de bureaux
pour 1891.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48.50. — Canton de Genève 3 % à fr. 102. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.50.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.